



# BAC PRO AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS APPRENTIS

Pour plus d'infos sur la formation : consultez la fiche RNCP 38857

## DURÉE ET RYTHME DE FORMATION

2 ou 3 ans, de fin août à mi-juillet.  
Par an : 20 semaines au CFA, 27 semaines en entreprise (35H / semaine). 5 semaines de congés payés

Les plannings sont téléchargeables sur notre site.

## MODALITÉS D'APPRENTISSAGE

Présentiel avec cours théoriques et pratiques.

## DIPLÔME PRÉPARÉ ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les examens se déroulent sous forme de contrôle continu (CCF) et d'épreuves terminales. Vous obtiendrez un diplôme de niveau 4 délivré par le Ministère de l'Agriculture.

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Le recrutement se fait suite à l'analyse du dossier de candidature. Il peut être complété par un entretien.
- L'admission définitive se fait au retour du dossier d'inscription et à la signature du contrat d'apprentissage

Les documents sont téléchargeables sur notre site ou envoyés sur demande.

## CHIFFRES CLÉS

Taux de présentation aux examens (moyenne sur 2 ans)	93%
Taux de réussite aux examens (moyenne sur 5 ans)	87%
Taux de satisfaction (annuel)	80%
Taux de rupture (moyenne sur 5 ans)	9%
Taux de poursuite d'études (moyenne sur 5 ans)	43%
Taux d'insertion Pro à 6 mois (moyenne sur 5 ans)	49%
Dont dans le métier visé (moyenne sur 2 ans)	83%

Tous les chiffres sur <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/>

## DISCIPLINES Horaires indicatifs

Lettres modernes	110h
Histoire - Géographie - EMC	96h
Anglais	96h
Éducation Socioculturelle	82h
Éducation Physique et Sportive	110h
Documentation	28h
Biologie - Écologie	151h
Mathématiques	110h
Physique - Chimie	55h
Technologie de l'informatique et du multimédia	28h
Sciences économiques, sociales et de gestion	137h
Aménagements Paysagers	410h
Agroéquipements	70h
Sciences et techniques professionnelles	55h

**Module d'Adaptation Professionnelle :**  
Aménagement et gestion durable des espaces paysagers

## PUBLIC & PRÉREQUIS

- Niveau minimum : issu de 3ème.
- Possibilité d'intégrer en 1ère pour toute personne issue au minimum d'une 2nde générale ou professionnelle.
- Avoir entre 16 et 29 ans (des dérogations aux limites d'âge sont prévues selon le profil du candidat)
- Avoir rempli un dossier de candidature auprès du CFA.
- Avoir signé un contrat d'apprentissage.

Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) : nous contacter pour analyser la faisabilité d'accéder et de suivre la formation en fonction du handicap.

Selon le profil du candidat (diplômes, expériences), des adaptations peuvent être mises en place (Validation des Acquis Académiques - VAA). Prendre contact avec l'établissement

## OBJECTIFS DE LA FORMATION & ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce Bac Pro est amené à aménager et entretenir des espaces paysagers de tailles et de fonctions très variées : jardins d'agrément, jardins nourriciers, jardins thérapeutiques, aménagements urbains, aires et linéaires routiers, espaces récréatifs et sportifs, cimetières, friches industrielles, parcs urbains régionaux et nationaux, zones d'aménagements concertés, ripisylve. Il réalise les travaux de terrassements des infrastructures (circulations, murets, dallages), la mise en place des réseaux et la végétalisation.

Durant la phase de réalisation, il gère les moyens humains et matériels, contribue aux travaux et procède aux ajustements techniques et logistiques. Il vérifie la qualité des travaux réalisés et veille à la concordance entre le temps global passé et l'importance du chantier.

## COMPÉTENCES ATTESTÉES

### Capacités générales

- Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel.
- Débattre à l'ère de la mondialisation.
- Développer son identité culturelle.
- Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles.

### Capacités professionnelles

- Réaliser des choix techniques dans un chantier d'aménagement.
- Assurer la conduite d'un chantier.
- Réaliser des interventions d'aménagement végétal.
- Mettre en place des infrastructures.
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers.

## PLATEAU TECHNIQUE & ÉQUIPEMENTS PÉDAGOGIQUES

- Parcs Paysagers (8,5 Hectares)
- Hangars techniques et matériel professionnel
- Centres de documentation
- Pépinière
- Verger conservatoire
- Salles informatique
- Salle de conférence
- Foyer
- Gymnase



Pour connaître tous nos équipements, rendez-vous sur notre site ou vous référer à la fiche « Plateau technique de l'École de Roville »

## LES + PÉDAGOGIQUES

- Projets en partenariat avec des professionnels.
- Sorties et voyages pédagogiques.
- Erasmus +.
- Modules d'aide à la reconnaissance de végétaux sur la plateforme Digit@l ROVILLE.
- Équipe qualifiée au service de la réussite.
- Préparation des CACES R482 A et F.
- Formation Sauveteur Secouriste du Travail en Agriculture.
- Préparation aux concours professionnels.
- Soutien scolaire et accompagnement personnalisé.

## SERVICES ET CADRE DE VIE

- Internat / Demi-pension.
- Service Placement.
- Amicale des anciens élèves.
- Service de transport depuis Nancy et St-Dié (lundi matin, vendredi soir) et bus quotidien depuis Epinal et Lunéville.

## VOUS INFORMER

- Journée Orientation le 01/02/2025 et le 22/03/2025.
- Portes Ouvertes le 17/05/2025.
- Journée immersion sur demande.
- Rendez-vous avec un membre de la direction sur demande.

## POUR EN SAVOIR PLUS



Flashez -moi !



En partenariat avec :



## PERSPECTIVES ET POURSUITES D'ÉTUDES

### Perspectives

Chef(fe) d'équipe d'entretien des espaces verts, Chef(fe) d'équipe paysagiste, Jardinier(ère) paysagiste, Ouvrier(ère) des espaces verts, Technicien/ Technicienne paysagiste

### Poursuites d'études

- BTSA Aménagements Paysagers ● ●
- BTSA Métiers du Végétal : Alimentation, Ornement et Environnement ● ●
- BTSA Gestion et Protection de la Nature ● ●
- BTSA Technico-Commercial UJAC ● ●
- Autres BTSA
- CS Arboriste Élagueur ● ●

Formation initiale scolaire à Roville    Formation par apprentissage à Roville  
Formation adulte à Roville

## CONDITIONS FINANCIÈRES

- La formation est gratuite pour l'apprenant. Elle est financée par l'Opérateur de Compétences de l'employeur (OPCO).
- Frais de duplication (participation aux frais de photocopies et droit de copyright) : 75€/an.

### Tarifs de pensions

- Interne : 85€/semaine
- Demi-pensionnaire : 30€/semaine

L'apprenti percevant un salaire ne peut pas bénéficier du régime des bourses. En revanche, la famille continue à bénéficier des allocations familiales tant que la rémunération de l'apprenti est inférieure à 55% du SMIC.

## RÉMUNÉRATION

Le salaire minimum est fixé en pourcentage du S.M.I.C., croissant par année d'apprentissage et selon l'âge. Simulateur de calcul du salaire des apprentis :

<https://www.alternance.emploi.gouv.fr>

## NOUS CONTACTER



ROVILLE  
Naturellement !

- Centre de Formation pour Apprentis  
28 rue du Chêne  
88700 - ROVILLE-AUX-CHENES
- 03 29 65 33 92
- cfa.roville@wanadoo.fr
- www.roville.fr

